

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 juin 2016

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

Absent excusé : Alain FLEURY (pouvoir donné à Jean-Claude BULLE).

Stéphanie BELIARD est nommée secrétaire de séance.

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 12 mai 2016 : à l'unanimité

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

1) Permis de construire

SCI Alliance Construction 25	6 rue des Planches	Bâtiment artisanal	Avis favorable
VIENNET Jean-Pierre	Ferme du Greffier	Réfection toiture et ouvertures fenêtres	Avis favorable
SCI le Moulin des Prés	29 rue Elisée Cusenier	Restitution d'un jardin d'hiver	Avis favorable
DO CARMO Bruno	16 rue des Tilles	Maison d'habitation	Avis favorable
GROSLAMBERT Didier	3 rue des Acots	Abri de stockage	(distances légales à revoir)
PUGET Didier	rue de la Pissoire	Maison	Avis favorable

2) Déclaration préalable

GUINCHARD Armand	6 rue de la Rairosse	Véranda	Avis favorable
VUILLEMIN Hervé	2 rue Puits de Poudrey	Transformation fenêtre / porte fenêtre	Avis favorable

3) Certificat d'urbanisme

ROUSSEL Jean-Marie	rue des Vergers	Construction maison	Avis favorable
--------------------	-----------------	---------------------	-----------------------

B- Retours dossiers de la DDT

Déclaration préalable

FAIVRE Jean-Pierre	15 rue des Oiseaux	Construction garage-véranda	Avis non opposition
--------------------	--------------------	-----------------------------	----------------------------

III – Acquisition foncière de la parcelle WO 10 appartenant à l'indivision Foltête

Monsieur le Maire présente la nouvelle estimation des Domaines : 95 000 €.

Cette estimation a été transférée à Maître Colnot, notaire en charge du dossier Foltête, qui s'appuyant sur l'expertise judiciaire considère cette offre comme insuffisante.

Le Conseil municipal décide donc de faire une nouvelle proposition à 100 000 €.

IV – Souscription de 2 emprunts

☞ Transformation de la salle des fêtes en espace socio-culturel

La salle des fêtes est actuellement en rénovation et la commune a déposé une demande de subvention au titre du programme Effilogis « rénovation de bâtiments à basse consommation ». Pour les projets de réhabilitation lourde de bâtiments publics respectant la réglementation en vigueur, un dispositif de financement a été mis en place à la demande des pouvoirs publics.

Sous projet d'acceptation par les Caisses des Dépôts et Consignations (CDC), il est proposé au Conseil municipal de souscrire un emprunt aux conditions suivantes :

Montant de l'emprunt : 300 000 €

Taux fixe annuel : 0%

Durée : 20 ans

☞ Nouvelle station d'épuration

Pour le financement de la station d'épuration, il est nécessaire d'opter pour un prêt relais d'une durée de 2 à 3 ans, dans l'attente du remboursement de la TVA sur les investissements et du versement du solde des subventions. Plusieurs demandes ont été faites auprès d'organismes bancaires.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire :

- à souscrire l'emprunt de 300 000 € auprès de la CDC;
- autorise le Maire à négocier les conditions financières du prêt relais.

V – Nouveau périmètre d'établissement public de coopération intercommunale

Proposition d'intégration des communes de Gonsans, Naisey les Granges, et les Premiers Sapins dans la Communauté de Communes de Pierrefontaine-Vercel (CCPV) sous condition que ces communes puissent financer leur retrait de leur communauté de communes.

Suite au Conseil de communauté du lundi 13 juin, il a été acté l'intégration des 3 communes dans la CCPV. Le Conseil municipal décide de suivre la décision de la CCPV.

VI – Création d'une commune nouvelle

Suite aux demandes de regroupement par les communes de Verrières du Grosbois et Charbonnières les Sapins au mois de septembre 2015, des réunions d'information du Conseil municipal ont eu lieu le 1^{er} octobre 2015 et le 21 décembre 2015.

L'ensemble des 3 Conseils municipaux s'est ensuite réuni le 20 février 2016 avec l'appui de Monsieur Setbon, Sous-Préfet.

Deux réunions publiques se sont ensuite tenues avec la population les 9 et 23 avril 2016.

Enfin a eu lieu une réunion de travail entre les 3 conseils municipaux le 2 juin 2016.

Une charte a été reprise et validée lors de la réunion du 2 juin.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- ✓ Permettre l'émergence d'une nouvelle collectivité plus dynamique, plus attractive en termes économique, social, culturel, sportif ;
- ✓ Assurer une meilleure représentation du territoire et de ses habitants auprès de l'Etat, des autres collectivités ou établissements publics ;
- ✓ Maintenir et améliorer un service public de proximité au service des habitants du territoire en mutualisant tous les moyens humains, matériels et financiers.
- ✓ Optimiser les ressources financières du territoire, notamment en pérennisant l'ensemble des dotations allouées par l'Etat.

Christiane MOREL souhaiterait que le vote de création de commune nouvelle, se fasse à bulletin secret. Après consultation de la réglementation, il s'avère que le vote au scrutin secret doit être demandé par un tiers au moins des membres présents. Christiane MOREL et Jean-Claude BULLE étant les 2 seuls conseillers présents à demander le vote à bulletin secret, la demande est rejetée.

Le Conseil municipal accepte par 12 voix « pour », 2 voix « contre » (Jean-Claude BULLE et Alain FLEURY) et 1 abstention (Christiane MOREL) le regroupement des communes d'Etalans, Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois et demande donc au Préfet de rédiger l'arrêté de création d'une commune nouvelle à compter du 1^{er} janvier 2017.

VII – Toit de la salle des fêtes : avenant

Le toit devait subir un simple repiquage (seules les tuiles défectueuses devaient être remplacées) mais il s'est avéré que l'ensemble des tuiles étaient gélives et ont donc été dégradées par le gel.

L'architecte préconise la rénovation complète de la couverture.

Proposition d'un avenant avec l'entreprise PONTARLIER : + 49 977.59 €

Le Conseil accepte à l'unanimité.

VIII – Rénovation de l'éclairage public : choix de l'entreprise retenue

Suite à l'étude menée par le SYDED, le conseil a décidé dans sa réunion du 1^{er} octobre 2015 de réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage public.

Une consultation a été lancée pour la rénovation d'une première tranche dans les rues : Grande Rue/rue Elisée Cusenier/rue Saint Marc.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de Citeos pour un montant de 49 854.70 €HT

IX – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation/extension de l'école : choix de l'entreprise retenue

Dans l'éventualité de la création d'une commune nouvelle regroupant Etalans, Charbonnières les Sapins et Verrières du Grosbois, le Conseil municipal avait décidé dans sa réunion du 7 avril 2016 d'engager une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation/extension de l'école.

3 entreprises ont été consultées.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre d'EBO Consult d'un montant de 17 755.00 €HT.

X – Questions diverses

➤ Point sur l'étude de circulation : l'audition de 3 candidats pour la requalification de la traversée du village aura lieu le 17 juin pour le choix du candidat retenu.

➤ Mesures circulation RN 57 et RD 133 : Une réunion relative à la sécurisation du carrefour a eu lieu avec la Dir'Est. Il a notamment été décidé l'installation d'un panneau de limitation de vitesse à 70 km/h ainsi que le rétrécissement de la chaussée à l'entrée du village depuis Pontarlier.

Une interdiction de tourne à gauche sera installée à l'entrée du village, dans le sens Besançon-Pontarlier et les bandes rugueuses ôtées. Des radars autonomes seront installés très prochainement dans les deux sens de circulation.

➤ Un courrier a été envoyé à l'inspecteur d'Académie avec la liste corrigée des effectifs de l'école, ainsi que les constructions de logements en cours pour la demande d'ouverture d'une classe.

Courrier reçu de l'Inspecteur d'Académie pour ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2016/2017, sous couvert des décisions arrêtées les 17 et 28 juin.

➤ Parcours santé : Le Conseil municipal des enfants avait demandé la restauration des agrès du parcours santé. Or, après consultation des services « Aménagements des espaces naturels » de l'ONF, il est constaté que les agrès sont peu utilisés. Les personnes utilisant le parcours santé sont essentiellement des joggeurs ou des vététistes.

Le Conseil municipal pense qu'avant tout aménagement du parcours santé, il est préférable de se pencher sur la sécurisation de l'accès au parcours, ainsi qu'à l'étang.

➤ Affouage : inscription en mairie du 1^{er} août au 31 octobre, payable d'avance par chèque de 30 € à l'ordre du Trésor Public.

Débardage reporté au 31 juillet.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 7 juillet à 20h30.

➤ Levée de séance : 22h45.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance
Stéphanie BELIARD